



Une organisation du



Bulletin d'inscription 22^{ème} Rencontre Auto Moto Lès Essarts Les 1 et 2 Juin 2024

Documents à fournir : Photocopies de la carte identité recto-verso et permis de conduire recto-verso

Nom:	Prénom:
Date de naissance:	Lieu de naissance:
Nationalité:	
Adresse : Rue	
Code postal:	Ville:
Téléphone:	E-mail :
Numéro de dossier:	Date de délivrance:
Autorité de délivrance:	
Catégorie: (Cochez la bonne case) auto <input type="checkbox"/> / moto <input type="checkbox"/> / side-car <input type="checkbox"/>	
Véhicule : Marque:	Modèle:
Cylindrée: Puissance moteur:	Année:
Club / Team:	
Inscription 2^{ème} pilote samedi 35€ <input type="checkbox"/> / inscription dimanche 35€ <input type="checkbox"/> / inscription samedi et dimanche 70€ <input type="checkbox"/>	
Réservation repas pour le samedi 1 frite 2 saucisses ou 2 merguez + 1 boisson + 1 dessert : _____ x 10€ = _____ €	
Réservation repas pour le dimanche 1 frite 2 saucisses ou 2 merguez + 1 boisson + 1 dessert : _____ x 10€ = _____ €	
En partenariat avec l'association A.I.M.E.S. et le centre de cancérologie de la femme du C.H.I. Elbeuf / Louviers / Val-de-Reuil Acceptez de prendre en passager des personnes pour un baptême pour l'association TEAM J (auto) oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/>	
Paielement par chèque <input type="checkbox"/> ou par virement / carte bancaire via HelloAsso après validation de mon inscription par l'organisation <input type="checkbox"/>	

IMPORTANT: La sélection sera réalisée au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions par les membres de l'association TEAM J. Nous nous réservons la possibilité de vous mettre sur liste d'attente. Le samedi 27 avril aura lieu la clôture des sélections vous recevrez une réponse par e-mail, de votre participation ou non à l'événement, (au-delà de cette date nous contacter !). Pour véhicules non sélectionnés les chèques seront détruits par nos soins.

Circuit de Rouen Lès Essarts : Montées de démonstration.

Avec son propre véhicule, immatriculé ou non, et sous sa propre responsabilité. La descente vers le Nouveau Monde se fera à vitesse réglementaire de 70km/h maxi, puis les remontées seront libres. L'organisation prévoit de faire 5 sessions de roulage de 4 tours sur la journée, si tout se passe bien. L'inscription donne également droit à 1 café le matin à la buvette, et à la plaque commémorative.

L'événement aura lieu sous réserve de l'autorisation écrite de la préfecture de Rouen.

Merci de retourner votre bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant par chèque, libellé à l'ordre de TEAM J à l'adresse suivante : Association TEAM J, 260 Rue des Sablons, 76320 Saint Pierre Lès Elbeuf, la possibilité de payer par virement vous ait donné également après validation de votre inscription.

Attention : Toute inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre bulletin d'inscription entièrement rempli et accompagné du règlement qui sera encaissé dès la validation de votre inscription, ainsi que l'envoi d'une photo du véhicule ¾ avant par mail à contact@teamj.fr ou par courrier!

Toute inscription est définitive et non remboursable sauf si non sélectionnée.

Je soussigné(e) (Nom et Prénom du participant) _____ avoir lu et approuvé le règlement l'événement

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

**ATTENTION CET
EVENEMENT EST UNE
DEMONSTRATION ET NON
UNE COURSE**

Association TEAM J 260 Rue des Sablons 76320 ST PIERRE LES ELBEUF FRANCE

Tél : 07 87 95 34 86 / E-mail : contact@teamj.fr



Une organisation du



REGLEMENT GENERAL

Article 1: Définition :

Ce week-end annuel de démonstration, organisé par l'association TEAM J, est ouvert aux automobiles motos et side-cars. Cette manifestation permet de participer à la démonstration sur le circuit de Rouen Les Essarts (76530).

Article 2: Organisation :

Les journées de démonstration sont organisées par l'association « TEAM J » association loi 1901. Les participants et visiteurs sont priés d'observer strictement les instructions données par l'équipe organisatrice, tant à l'intérieur des parcs que sur le circuit. **Les barbecues à braises sont formellement interdits (domaine forestier).**

Article 3: Véhicules admis :

Cette manifestation est ouverte à tout propriétaire d'autos, motos et, side-cars. L'organisateur se réserve le droit d'engager des véhicules à caractère exceptionnel.

Article 4: Inscriptions :

L'envoi du formulaire d'inscription entraîne l'acceptation par le participant de ce règlement sans aucune réserve. Le fait de s'inscrire implique à chaque participant de respecter les instructions données sur place par l'organisateur. **Compte tenu du nombre limité de participants, l'organisateur se réserve le droit de refuser des inscriptions, ainsi que les véhicules ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation, sans en avoir à se justifier** (Priorités aux véhicules : anciens de compétition, d'exception ayant un grand intérêt historique ou de caractère).
Les participants devront présenter leur permis de conduire original le jour de la manifestation.

Article 5: Démonstrations :

La possibilité est donnée à chaque participant de rouler sur le circuit des Essarts, dans le respect des règles données par l'organisateur, **l'inscription est ferme et non remboursable en cas de désistement du participant. Démonstration divisé en 4 groupes : groupe 1 : 40 places autos sportive / groupe 2 : 40 places autos-compétitions et V.H.C. / groupe 3 : 40 places monoplace et proto / groupe 4 : 60 motos et side-car**

Article 6: Accès à la piste :

L'organisation effectuera une vérification technique visuelle, et se réserve le droit de refuser le départ à tout véhicule dont l'état ou l'aspect serait non conforme aux règles de sécurité, étant entendu que chaque participant est responsable de l'état de son véhicule. L'organisateur identifiera le participant et le véhicule engagé pour la durée de la manifestation. Le signataire du bulletin d'engagement sera le seul habilité à piloter la machine engagée.

Article 7: Sécurité :

Pour les motards, le port du casque et d'une tenue complète en cuir, gants et bottes sont obligatoires, (exceptionnellement, le jean's sera toléré si les conditions climatiques sont favorables). L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à tout véhicule ayant subi des dommages pendant la manifestation.

Pour les voitures modifiées, même un minimum par rapport au véhicule de série le port du casque sera obligatoire pour le conducteur et son passager. Tout contrevenant sera exclu de l'accès à la piste sans possibilité de dédommagement.

Article 8: Passagers :

Aucun passager n'est autorisé sur les deux roues sauf club autorisé à réaliser des baptêmes par l'organisateur. Pour les side-cars un passager est accepté, pour **les autos un seul passager qui sera sous la responsabilité du conducteur. Interdit au moins de 10ans, la carte d'identité pourra être demandé.**

Article 9: Parking, circulation :

Les visiteurs et les participants se soumettront et respecteront **la signalisation et le fléchage des différents parkings, emplacements et lieux de circulation** signalés dans l'enceinte du circuit des Essarts. Tout déplacement devra s'effectuer à allure réduite. L'organisateur se réserve le droit d'exclure immédiatement tout participant ayant un comportement jugé dangereux.

Article 10: Assurance – Dommages – Vols :

L'organisation souscrit une assurance pour les dommages corporels, matériels de l'organisation, immatériels consécutifs.
Les participants déclarent décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de leurs véhicules, dans quelques conditions que ce soit, aussi bien sur la piste que dans le parc. **Il appartient donc à chaque participant de pourvoir personnellement à la garantie des risques qu'il encourt et à sa propre responsabilité civile.** L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages ou vols survenus aux véhicules garés et à tout élément exposé, dans le cadre de la manifestation.

Article 11: Réclamations :

Aucune réclamation ne sera admise du fait du caractère amical et convivial de cette manifestation, et **en dehors de tout esprit de compétition.** Chaque participant s'engage à respecter sans réserve les articles du présent règlement et les directives imposées par l'organisateur. Seul le règlement en français est admissible lors d'un litige.

1. Nom :		CATEGORIES DE VEHICULES POUR LESQUELLES LE PERMIS EST VALABLE	DEPUIS LE	JUSQU'AU	RESTRICTIONS	MENTIONS	TIMBRE
2. Prénom :		A1 ≤ 125 cc ≤ 11 kW	XXXXXXXXXX				
3. Date et lieu de naissance :		A ≤ 35 LIT ≤ 0.16 kW.kg	XXXXXXXXXX				
4. Domicile :		A	XXXXXXXXXX				
5. Délivré par :	LE PREFET (76)	B1	00/00/0000				
6. N° :	000000000000	B ≤ 3500 kg (P + 0.6)	00/00/0000				
		C	XXXXXXXXXX				
		D	XXXXXXXXXX				
		B	00/00/0000				
		E	XXXXXXXXXX				
		D	XXXXXXXXXX				

Autorité de délivrance
Date de délivrance du titre
Numéro du dossier

Symbole et nom de l'État qui a délivré le titre



Bande MRZ. Elle permet d'accéder aux informations de la puce

- 1 Nom du titulaire
- 2 Prénom du titulaire
- 3 Date et lieu de naissance
- 4a Date de délivrance du titre
- 4b Date de fin de validité
- 4c Autorité de délivrance
- 5 Numéro du titre
- 7 Signature
- 9 Catégorie(s) de permis

Numéro du dossier



Puce électronique